

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 octobre 2023
Français
Original : anglais

Lettre datée du 13 octobre 2023, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

En application de l'alinéa g) du paragraphe 47 de la résolution [2662 \(2022\)](#), le Royaume-Uni présente ci-après un compte rendu sur l'appui fourni à la Somalie depuis l'adoption de cette résolution et un résumé du matériel importé en Somalie pour la protection des forces qui, en l'absence du paragraphe 21 de la résolution, doit être notifié au Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution [751 \(1992\)](#) concernant les Chabab.

L'appui militaire du Royaume-Uni à la Somalie est fourni par l'opération Tangham. Ses objectifs sont les suivants :

Soutenir la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et la transition en matière de sécurité ;

Développer l'Armée nationale somalienne ;

Soutenir et faciliter les activités de lutte contre les Chabab.

La formation dispensée portait sur :

Les opérations de stabilisation ;

La lutte contre les engins explosifs improvisés ;

La Planification des opérations médicales ;

La sécurité humaine.

Le personnel de l'opération Tangham offre également des conseils et un encadrement à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et est intégré à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et au Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie.

L'opération Tangham est ravitaillée à partir du Royaume-Uni. Depuis l'adoption de la résolution [2662 \(2022\)](#), elle a reçu trois vols de réapprovisionnement, qui contenaient le matériel suivant : munitions destinées à la protection de la force du Royaume-Uni.



Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Barbara **Woodward**
